

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois 6 mois 1 an
Autres départements	4 fr. 25 8 fr. 15 fr.
TÉLÉPHONE 31	4 fr. 50 8 fr. 50 16 fr.

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page (— d' —).....	1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La France et ses alliances. — Un plaidoyer francophile de la « Morning Post ». — L'opinion allemande espère un allègement de ses charges ! — Nous ne voulons point des projets extravagants !

Au moment même où MM. Briand et Lloyd George s'entrevoient à Londres de la situation créée par la déclaration allemande d'insolvabilité, et aussi, et surtout, tentent de consolider l'Entente franco-britannique chancelante, M. Mamelet, secrétaire général du Parti Républicain démocratique et social, établit le bilan de nos alliances.

Il rappelle la formule : le traité de Versailles ne vaudra que par l'accord des alliés ; il l'oppose à l'attitude de l'Italie et de l'Angleterre ; l'une « s'enferme de plus en plus dans une sombre gallophobie », l'autre, « l'Angleterre officielle, témoin d'un incompréhension chaque jour plus complète des exigences légitimes de notre opinion nationale ».

Il n'est que trop vrai. Mais, puisque l'heure est venue, d'une explication avec Londres, il importe de savoir enfin si la France peut compter ou non sur ceux qui se disent ses amis.

M. Mamelet pose franchement le problème :

L'opinion française veut savoir à quoi s'en tenir sur ce point. Les alliés qui ne se traduisent pas par une étroite communauté d'action ne sont qu'un leurre. Assez de bonnes paroles, que les actes contredisent. Mieux vaudrait cent fois l'isolement que la continuation indéfinie des tiraillements actuels entre Alliés. Nous ne voulons être, ni des otages, ni des dupes.

L'heure est venue, pour la France, de parler haut et de parler clair. Nous avons le plus grand intérêt au maintien de nos alliances. Mais mieux vaudrait pas d'alliances du tout que des alliances de façade, qui ne serviraient qu'à nous imposer l'abandon de nos droits essentiels. Mieux vaudrait pas d'alliances du tout que des alliances qui n'assureraient pas le respect des traités et des accords conclus entre Alliés. Seuls, nous serions encore forts. L'Angleterre le serait-elle autant ? Ne partagerait-elle pas notre isolement, et ne lui serait-il pas plus funeste qu'à nous ?

Qu'on aille, une bonne fois, au fond des choses. La France ne veut rien d'autre que sa sécurité et les réparations qui lui sont dues. L'Angleterre et l'Italie sont-elles avec elle pour les lui faire obtenir ? Voilà la question. Il faut avoir le courage de l'aborder résolument, une fois pour toutes.

Certes, aucun vrai Français ne s'ouviendrait, pour son pays, l'isolement ! Mais, encore vaut-il mieux que la France soit nettement fixée, si elle ne peut compter que sur elle-même.

Aussi bien, les francophobes britanniques semblent perdre de leur influence, tandis que le cercle de nos amis paraît s'élargir insensiblement.

Aujourd'hui, c'est la Morning Post qui proteste avec énergie contre la calomnie sur la France. Cette protestation mérite d'être retenue :

« Il semblerait qu'il soit nécessaire, constaté la Morning Post, que la presse du dimanche dirige chaque semaine une attaque concertée contre nos amis français pour assurer le maintien de la politique étrangère du premier ministre.

« Hier encore, les journaux du dimanche annonçaient en grosses lettres que la France détruisait l'action de la conférence de Washington. Naturellement on s'aperçut, après enquête, que cette accusation n'était pas justifiée. Publier de telles choses est vraiment un manque de courtoisie envers M. Briand, celui-ci étant actuellement notre hôte.

« La vérité, c'est qu'on annonçait tout simplement de Washington que la France avait présenté un projet naval à la conférence demandant l'autorisation d'augmenter son tonnage. De cette requête absolument raisonnable, la presse du dimanche avait déduit que le pacte naval tout entier était rompu.

« La France ayant consacré pendant la guerre toutes ses ressources aux armées de terre négligea profondément sa flotte qui, à l'heure actuelle, ne suffit plus à ses besoins, et nous regrettons énormément les tentatives qui ont été faites pour discrediter notre alliée aux yeux du monde.

C'est avec allégresse que nous voyons la cause de la France, plaidée par de tels avocats : la sagesse les inspire. Puissent-ils susciter des adeptes !

La lecture des journaux allemands est particulièrement intéressante, quant aux commentaires qu'ils consacrent à la note-réponse de la Commission des Réparations, note

qui est un refus d'examiner la requête de l'Allemagne, telle qu'elle a été présentée.

Tous les journaux y découvrent l'indice, mieux la promesse d'un allègement des charges de l'Allemagne.

Ainsi le Vorwärts est d'avis qu'en invitant le chancelier à lui indiquer comment il conçoit l'ajournement d'une partie des prochaines échéances, la commission des réparations reconnaît tacitement que le moment est venu d'une révision du problème des réparations.

« On s'explique jusqu'à un certain point, dit-il, que la commission des réparations laisse percer toute son impatience en ce qui concerne les mesures du gouvernement allemand, car l'opération indispensable pour l'assainissement de nos finances, la saisie des valeurs réelles n'a pas encore été pratiquée. »

De son côté, la Gazette Générale de l'Allemagne ne dissimule pas ses espérances :

« La teneur de la note de la commission des réparations donne à entendre que celle-ci est disposée à nous accorder un moratorium si nous lui fournissons les renseignements demandés. Le gouvernement fera naturellement tous ses efforts pour donner le plus tôt possible à la commission des réparations les renseignements complémentaires demandés.

Quant à la Deutsche Zeitung, fidèle à ses habitudes de cynisme que nous signalons tout récemment encore, elle avoue, sans fausse honte, l'unique but poursuivi par l'Allemagne :

« Puisque la commission des réparations n'a pas encore lu entre les lignes du discours du chancelier, il faut lui dire clairement ceci : « Nous n'avons que faire d'un moratorium. Ce qu'il nous faut, c'est la révision de toutes les clauses absurdes qui nous ont été imposées. »

Nous voilà dûment prévenus ! C'est un Allemand en personne qui se charge de nous révéler, avec l'arrière-pensée toute pleine de duplicité de ses compatriotes, la portée exacte de la manœuvre en cours.

Les communiqués officiels relatifs aux premiers entretiens de Londres manquent de précision. Par contre, les nouvelles officieuses ne sont pas très rassurantes.

Nous pensions que Lloyd George avait surtout en vue, en convoquant le Premier français, d'assainir les rapports franco-britanniques et d'apaiser sur des mesures nécessaires par les incertitudes germaniques.

Or, si ces questions ne furent pas négligées, il semble bien que les conversations aient roulé sur des projets autrement vastes, démesurés. Certes, il ne convient pas en politique, en politique internationale surtout, de pratiquer une ligne de conduite au jour le jour ; il sied d'avoir des directives et de savoir s'y tenir ; il est bon d'avoir des principes aux- quels on se réfère aux heures difficiles.

Mais quand des problèmes pressent, sont d'une urgence signalée, la sagesse veut qu'on les règle d'abord.

On prête à Lloyd George l'intention de proposer une triple alliance de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne. Cette combinaison heurte trop vivement nos sentiments, pour que nous puissions dès maintenant y adhérer. Et puis, quelle compensation exigerait-on de nous en échange de la garantie de neutralité de la rive gauche du Rhin ? On nous le laisse entendre : l'évacuation de la Rhénanie, l'achèvement de toute occupation militaire.

Si le gouvernement français souscrivait à un tel projet, il commettrait la pire des imprudences. Nous occupons la Rhénanie, non pas tant parce que nous redoutons une agression militaire du Reich, que parce que cette occupation constitue l'unique garantie que nous ayons de pouvoir obliger l'Allemagne à l'exécution du Traité de Versailles.

La parole de Berlin ne mérite aucun crédit. Les traités ou conventions qu'on y signent n'ont de valeur qu'autant que la force contraint à les respecter.

L'Europe n'a pas à capituler devant l'Allemagne.

M. DAROLLE,

Le retour de M. Viviani et du maréchal Foch

M. Viviani et le maréchal Foch sont arrivés au Havre par le paquebot « Paris », à 2 heures, mercredi matin. Ils ont été salués à bord, à 3 heures, par MM. Daniélou, Léon Meyer, maire du Havre ; Lallemand, préfet de la Seine-Inférieure ; l'amiral Hanroku Saito, les princes impériaux et les états-majors de la division japonaise actuellement au Havre.

M. Viviani a confirmé sa bonne impression des résultats de la conférence. M. Viviani et le maréchal Foch sont partis immédiatement après le train transatlantique de 8 h. 30 pour Paris, où ils sont arrivés à midi cinquante.

Un singulier officier gestionnaire
C'est celui du camp « Port-See » aux Aubrais. Le juge d'instruction d'Orléans a épluché la gestion de cet officier au sujet de la liquidation du « Port-See ».

Le capitaine Mabillat, tel est le nom de cet officier, sera poursuivi pour vol de 600 kilos de charbon et de divers objets mobiliers et, en outre, pour des complaisances coupables à l'égard de certains acheteurs. Ce singulier officier gestionnaire déclarait couramment : « A quarante millions de francs près, je ne sais pas ce que j'ai en consignés. »

Sept clients habituels du camp du Port-See, habitant Paris, Tours et Orléans, seront prochainement convoqués au cabinet du juge pour interrogatoire définitif. Deux se venteront mis hors de cause au vertu de la loi d'amnistie, mais les cinq autres seront poursuivis comme receleurs.

La chasse sera fermée le 8 Janvier
La clôture de la chasse est fixée au dimanche 8 janvier 1922 au soir, dans tous les départements, à l'exception de ceux d'Alsace-Lorraine.

Tirages financiers
Ville de Paris 1910 3/0
Le n° 133.540 gagne 200.000 fr.
Le n° 386.479 gagne 10.000 fr.
58 n° gagnent chacun 1.000 fr.

CHRONIQUE LOCALE

L'essence était falsifiée
Veut-on un autre exemple pour montrer que l'Etat n'est pas un bon commerçant, et qu'il est, parfois, un commerçant peu scrupuleux ?

Cet exemple, le voici : On sait que l'Etat a accumulé des stocks d'essence, comme il a accumulé des stocks de blé. On sait ce que sont devenus les stocks de blé. On les a vendus et on les vend au petit bonheur, à des prix doux, parce que ces blés sont en mauvais état.

Mais on ignorait qu'un trafic avait lieu sur l'essence, sur l'essence parée de l'étiquette « Tourisme », notamment.

Notre confrère « le Réveil Economique » affirme que cette essence fait d'une belle auto, « un immeuble sur quatre roues, planté au milieu du chemin. »

L'essence vendue par l'Etat pour le tourisme ne vaut rien, elle est falsifiée.

Des touristes, des propriétaires d'autos qui l'ont employée, protestent ; non seulement certains ont protesté mais ils ont déposé une plainte contre les... falsificateurs.

L'histoire est jolie ; elle mérite d'être contée, connue.

Les plaignants se sont adressés tout naturellement au ministre de l'Agriculture.

Celui-ci fit opérer et analyser trois prélèvements d'essence. L'analyse administrative déclara que cette essence était de qualité normale.

Mais une quatrième analyse opérée par le service de la répression des fraudes révéla que l'essence était falsifiée.

Trouver le ou les fraudeurs était trop facile. Un ordre arriva : défense de procéder à de nouveaux prélèvements ; bien mieux, le Parquet saisit, décida de classer l'affaire, et à la date du 7 novembre 1921, il fut décrété par le ministre de l'Agriculture qu'on ne vérifierait plus la qualité des essences.

Pourquoi, demandera-t-on ? Parce que, dit notre confrère parisien, l'essence falsifiée, avait été falsifiée par l'Etat. Dans tous les cas, c'était l'Etat qui était responsable de la mauvaise qualité d'essence vendue sous l'étiquette « Tourisme ».

L'Etat pouvait-il être poursuivi comme un vulgaire bistrôt qui vend de la limonade pour du champagne ? En principe, oui ; mais qui est l'Etat ? Qui aurait-on poursuivi ? Combien de chefs, d'employés, de commis auraient écopé ? Ils étaient trop. Et alors, l'Etat est irresponsable. Mais les acheteurs d'essence ont été volés quand même.

LOUIS BONNET.

Chemin à réparer
On signale que le chemin qui part du pont du chemin de fer au mas de Ricard, à Cahessut, est dans un très mauvais état.

Les riverains qui sont obligés de passer avec leurs charrettes dans ce chemin, éprouvent de grandes difficultés.

Les tas de boue des accotements sont répandus dans le chemin. Par ces temps d'humidité, on comprend que la circulation ne peut être facile.

Rue de la Banque
Ces jours-ci, la circulation dans la rue de la Banque est impraticable ; on entend les voyageurs qui se rendent à la gare, pester contre le mauvais état de cette rue si passagère.

Quelquefois, on la balaye, mais pas souvent. Il y a plusieurs jours qu'elle n'a pas été nettoyée et la boue s'accumule.

En Cassation
Poultier, Humain, condamné par la Cour d'assises du Lot, à 15 ans de travaux forcés et 20 d'interdiction de séjour pour vols qualifiés s'est pourvu en Cassation.

Cercle Gambetta
L'Assemblée générale annuelle aura lieu le samedi 24 décembre courant, à 8 h. 1/2 du soir, dans les salons du cercle.

Ordre du jour :
1° Compte rendu moral et financier ;
2° Abonnements et sous-abonnements ;
3° Proposition de relèvement de la cotisation ;
4° Renouvellement de la Commission.

Les Cadets du Quercy
Les matinées des « Cadets du Quercy » sont réputées par leur orchestre mélodieux et entraînant, leur vaste et merveilleuse salle de bal, leurs excellents artistes et aussi par la sensation du pays natal.

Ces matinées sont, en somme, la plus grande attraction du Tout Paris quercynois.

La prochaine aura lieu le 1^{er} janvier 1921.

Un numéro inédit aux « Cadets » émerveillera nos compatriotes pendant le concert.

Qu'on se le dise !
A. BLADINIÈRES.

Arrestation
Mercredi matin, M. Salgues, épicière rue Président Wilson, aperçut un individu qui rôdait autour de son étalage ; il le vit même mettre dans sa poche une boîte de haricots.

Il prévint la police. Peu après, M. Salgues revint le même individu s'approcher de l'étalage. M. Salgues se cacha ; l'individu s'empara d'un paquet de beurre.

Aussitôt, il fut arrêté et conduit au Commissariat. C'est un nommé Baptiste Lacambre, âgé de 54 ans, originaire de la Ségalacière (Cantal), demeurant à Cahors, rue du Cheval Blanc.

Lacambre fouillé, fut trouvé porteur de divers objets et notamment d'une paire de sandales toutes neuves, volées.

Il a dit qu'il ne travaillait pas, car il était à la veille de se faire opérer.

Concours pour l'emploi de deux Rédacteurs stagiaires
CHANGEMENT DE DATE

Le concours qui devait avoir lieu à la Préfecture du Lot, le vendredi 6 janvier prochain, pour l'emploi de deux rédacteurs stagiaires, est reporté au lundi 16 janvier 1922, à 9 heures.

Les demandes d'admission seront reçues jusqu'au 30 décembre 1921.

Main d'œuvre bretonne
A la suite des démarches pressantes, des agriculteurs bretons sont à la veille de venir en Quercy visiter les exploitations vacantes à prendre en fermage ou métayage.

Les propriétaires désirant entrer en pourparlers avec ces agriculteurs bretons, sont priés de s'adresser au bureau départemental de la Main d'Œuvre agricole, ancien Evêché, à Cahors, où tous renseignements complémentaires leur seront donnés.

Le satyre de Douelle
L'auteur de l'odieuse attentat commis à Douelle sur une fillette de 11 ans, a confié sa défense à M. Calmon, du barreau de Cahors.

L'Académie de médecine
L'Académie de médecine, M. Coutières a lu une notice sur l'inha-

Le sort de la Palestine
Interviewé par le représentant du docteur Weizmann, président de l'organisation sioniste du monde, M. Briand a démenti les rumeurs selon lesquelles la France demanderait le mandat sur la Palestine. Il a ajouté que la France n'avait que de la sympathie pour l'idée sioniste.

Au Sénat
La commission sénatoriale des finances, entre autres budgets, examinait mardi le budget des affaires étrangères ; quand on en vint au chapitre relatif aux crédits à l'ambassade au Vatican, un membre de la commission fit observer qu'il était inutile de discuter ce chapitre, que l'an dernier le gouvernement avait bien su prendre sur les fonds de la propagande l'argent nécessaire.

Les membres de la gauche démocratique, qui étaient en majorité à la commission, approuvèrent cette manière de voir et les crédits furent supprimés par 9 voix contre 8. M. Millières-Lacroix, président, s'étant abstenu. Il y avait 18 membres sur 36 que compte la commission.

Les vols sur le réseau de l'Etat
A la suite d'une longue enquête, la police du réseau de l'Etat a procédé à l'arrestation d'une vingtaine d'employés et d'anciens employés, inculpés de vols nombreux commis au préjudice du réseau.

L'Allemagne a payé un milliard en or... à l'Angleterre
Suivant le « Daily Mail », des envois d'or par l'Allemagne à destination de l'Angleterre, ont été effectués.

Nécrologie

Mardi ont eu lieu à Molières (Tarn-et-Garonne), les obsèques de Mme Pouch, femme du docteur Pouch, décédée à l'âge de 23 ans.

CHRONIQUE SPORTIVE AVIRON CADURCIEN

Dimanche, au Stade Lucien Desprats, un match amical mettra aux prises l'équipe 1re de l'Étincelle Gourdonnaise contre l'Équipe II de l'Aviron.

Recherches dans la rivière

Les recherches faites pour retrouver Caron, disparu depuis plus d'un mois sont restées infructueuses.

Tout porte à croire qu'il est tombé dans l'eau, et des personnes qui ont vu Caron le soir qui semble être le dernier de Caron, affirment que celui-ci était en état d'ébriété complète.

Si Caron était parti, il aurait emporté au moins son argent.

Tout porte à croire qu'il est tombé dans l'eau, et des personnes qui ont vu Caron le soir qui semble être le dernier de Caron, affirment que celui-ci était en état d'ébriété complète.

Si Caron est tombé dans le Lot en face la Fonderie, quai de Regourd, il est certain que les recherches seront longues, car à cet endroit, il y a beaucoup d'algues, de limon dans l'eau.

Les recherches continueront.

Météore

Dernièrement, un météore lumineux a été aperçu dans le ciel, sur deux points très éloignés de notre département, à Saux, canton de Montequy et à Estal, canton de Bretenoux.

Estal, on a vu successivement deux bolides rayer le ciel de leur leur verte. Le dernier, qui est apparu vers 19 h. 45, a vivement éclairé la terre et s'est divisé ensuite en plusieurs fragments de couleur rouge.

A Saux, on signale l'apparition, vers 21 heures, d'un seul météore, d'une rare puissance lumineuse, qui a traversé le ciel dans la direction du Nord-Est au Sud-Est. Ce fut un beau spectacle pour les noctambules du haut et du Bas-Quercy.

THEATRE DE CAHORS

Nous rappelons que c'est ce soir jeudi, que la Tournée CLEVERS donnera sur la scène de notre Théâtre une seconde représentation de :

Féerie-Revue au « Pays Bleu »

UNE REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE au Théâtre municipal

C'est irrévocablement dimanche 25, qu'aura lieu au Théâtre Municipal de notre ville la représentation extraordinaire donnée par les artistes de la Porte-St-Martin qui interprètent

Cyrano de Bergerac

Après avoir vu CYRANO, ont vu le revoir encore et le chef d'œuvre d'Edmond Rostand remportera une fois de plus le succès triomphal qui l'accueille partout.

SOURCE S-MARTIAL

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 11

LES ROQUEVILLARD

PAR

Henry BORDEAUX

PREMIÈRE PARTIE

III

LE CALVAIRE DE LEMENC

— Maurice, quel chagrin as-tu ?

— Je n'ai rien.

— Je suis ta petite sœur et tu ne veux pas me confier tes ennuis, 'zui sait ? Je ne te serais pas inutile.

Pour expliquer son air de souci qu'il ne pouvait nier, il invoqua ces prétendus embarras d'argent qu'il venait de raconter à diverses reprises. La jeune fille aussitôt l'arrêta.

— Attends une minute.

Elle s'éclaircit et quand elle reparut peu après, triomphante, elle déposa devant lui un beau billet bleu de mille francs :

— Est-ce assez ? Père m'en avait donné trois pareils pour mon trousseau. Il me reste heureusement ce-lui-là.

— Tu es folle, Marguerite. Je n'en veux pas.

— Si, prends-le, je suis si contente. Quelques chemises de moins ne m'appauvriront guère.

Cabrerets

Nos glorieux morts. — Dimanche dernier 18 courant, a eu lieu, au cimetière de notre commune, la réinhumation de la dépouille mortelle de notre jeune compatriote, le soldat Jean-Louis-Paul Laborde, du 283^e d'infanterie, mort pour la France, à l'hôpital Villemin, à Nancy, où il avait été transporté à la suite de blessures de guerre. Le conseil municipal, les enfants des écoles, filles et garçons, accompagnés de leurs maîtres et maîtresses, ainsi que la population tout entière ont accompagné ce glorieux soldat à sa dernière demeure.

A la famille éplorée, nous renouvelons nos plus sincères condoléances.

Crégols

Chasse aux sangliers. — Dimanche, M. Savin Redon, de Cornus a tué un sanglier à Bournac (commune de Crégols). Ce sanglier pesait 60 kilos.

Luzech

Union Sportive Luzechoise bat U. S. Montaigne 1 par 11 à zéro. 3 essais (1 Brunet, 1 Planaverze, 1 Boul).

1^{er} Mi-temps : Le ballon sortant 3 fois sur 10 permit de faire de belles ouvertures qui échouèrent pour la plupart sur un ballon glissant et insaisissable. Mais peu avant la fin un essai put être marqué par un 3^e ligne sur une mêlée à 5.

2^e Mi-temps : Le ballon de plus en plus glissant ne permit pas de belles ouvertures : ce ne fut que feu au pied qui amena la récompense de 2 essais.

Créologie : Handicapé par un voyage de 3 heures en camion, par la pluie qui ne cessa de tomber, Luzech ne put faire travailler ses lignes arrières qui lui auraient assuré une plus grande victoire. De grands progrès sont à noter dans notre mêlée mieux soudée, plus homogène ; les avants suivant, bien collés au ballon, permirent d'acculer Montaigne dans ses buts pendant toute la partie. De grands progrès nous restent encore à faire. Luzechois, n'oubliez pas que les championnats approchent et que vous aurez à rencontrer des équipes bien entraînées et décidées à vaincre.

On nous apprend officiellement la rentrée à l'U. S. Luzechoise de M. Jean Bessières qui finit pendant 2 saisons la place de 3/4 à l'Avron Cadurcien et dernièrement la même place active au Stade Nivernais (« 1^{er} série »).

Nous engageons nos jeunes à suivre et à écouter les conseils de ce sportman de classe qui, nous en sommes persuadés, nous fera un bon équipe dans nos compétitions futures. Un vétéran sportif.

Prayssac

Poire. — Nos foires prennent de plus en plus d'extension. La dernière fut très importante. Marché largement approvisionné, nés en qualité et quantité. Voici les cours pratiqués :

Marché aux bestiaux. — Bœufs de choix, de 4.000 à 4.500 fr. ; bœufs d'attelage, de 3.500 à 4.000 fr. ; bouvillons, de 1.800 à 2.200 fr. ; vaches de travail, de 2.000 à 2.800 fr. la paire.

Bœufs gras, de 90 à 100 fr. les 50 kilos ; veaux, de 2 fr. 50 à 2 fr. 75 le kilo ; moutons, de 2 fr. à 2 fr. 25 ; porcs gras, de 170 à 180 fr. les 50 kilos.

Poules, 2 fr. 75 ; poulets, 3 fr. ; dindes, 3 fr. ; canards, 2 fr. 50 ; lapins domestiques, 4 fr. 50, le tout le demi-kilo ; pigeons, de 5 fr. à 6 fr. la paire ; œufs, 6 fr. la douzaine ; lièvres, de 15 fr. à 18 fr. ; perdreaux, 7 fr. ; grives, 2 fr., le tout la pièce.

Pas de blé à la vente ; maïs, 42 fr. ; avoine, 26 fr. ; pommes de terre, 18 fr. ; châtaignes, 15 fr. le sac de 80 litres.

Moutons, de 1^{re} catégorie, 80 fr. ; brebis d'élevage 50 fr. ; agneaux, de 35 fr. à 40 fr. la pièce, vente lente.

Jardinage et légumes vendus à prix élevés.

Les nombreux étalagistes et les débauteurs ont fait de bonnes recettes.

Tour-de-Faure

Obsèques. — Lundi ont eu lieu dans notre localité, les obsèques imposantes de notre jeune et regretté compatriote Louis Bouyssi, mort pour la France en Haute-Silésie, où il faisait partie du corps d'occupation.

Nous renouvelons à la famille Bouyssi nos condoléances les plus sincères.

Cajarc

Conseil municipal. — Séance du 18 décembre ouverte à 15 h. 30. Présidence de M. Bramel, maire. M. Mirabel est nommé secrétaire et le procès-verbal est adopté.

M. le Maire lit une lettre du Préfet du Lot, qui l'informe que le montant de la subvention prise sur les fonds du pari mutuel est de 12.000 fr., et demande le projet s'élevant à 18.400 fr., que le Conseil vote la différence, soit 6.400 fr.

M. le Maire dit que l'on a déjà demandé environ 60 concessions qui font une somme de 9.000 fr. déjà acquise. Comme sur cette somme 1/3 revient au Bureau de bienfaisance, il reste net 6.000 fr.

Le complément sera pris soit sur de nouvelles concessions demandées, soit sur un chapitre quelconque du budget.

C'est ce que M. le Maire a exposé au Préfet qui l'a invité à faire prendre au Conseil une délibération portant en recettes et en dépenses la somme de 6.100 fr. nécessaire.

Le Conseil, après avoir entendu les explications ci-dessus, vota l'inscription au budget supplémentaire de la somme de 6.100 fr. en recettes et en dépenses.

La subvention sera payée au fur et à mesure de l'exécution des travaux sur le vu des pièces justificatives fournies par l'architecte.

M. le Maire dit qu'il y a lieu de nommer les répartiteurs pour l'année 1922. Sont nommés : pour Cajarc : MM. G. Couderc et Pradel Jules ; pour Andressac : M. Masbou dit Matelle ; pour Gaillac : M. Lavayssie Lucien ; pour Prajoux : M. Lacam fils ; pour Le Verdier : M. Albert André.

M. le Maire dit ensuite qu'il y a lieu de procéder à la nomination de la commission des listes électorales.

Sont nommés : M. Pons pour l'établissement de la liste et MM. Bétille et Mailhé pour le recensement.

M. le Maire dit qu'il y a lieu de s'occuper de la question d'éclairage de la ville. M. Massabau lui a dit qu'il ne renonçait pas à son projet, mais demandait quelques modifications au traité.

Maintenant que l'affaire est en bonne voie et près d'aboutir à la préfecture, il importe que M. Massabau prenne un engagement définitif d'ici au 15 février si possible.

Il ajoute qu'il y aura lieu de mettre M. Massabau en rapport avec l'ingénieur-conseil de la ville.

Le Conseil approuve l'exposé et charge son président de faire le nécessaire.

M. le Maire dit qu'il a pris des renseignements au sujet du projet de bascule, approuvé par le Conseil, pour le pesage des animaux de petite taille jusqu'à 800 kil.

Il fait connaître les propositions qu'il a reçues des Usines de la Mulatière à Lyon et fait part de la lettre qu'il a reçue de M. Manchia, balancier à Figeac, qui se propose de venir à Cajarc.

Dès que M. Manchia sera venu voir les lieux, il fera part au Conseil des propositions qui lui seront faites et une décision sera prise au sujet de cette bascule.

Un avis favorable est donné pour allocations comme soutien de famille de M. Debons, chef de gare, pour son fils André, et de Mme Zélie Andrieu pour le sien.

M. le Maire donne lecture de la lettre qu'il a écrite à M. l'ingénieur en chef pour que le renforcement des ponts de Cajarc et Gaillac soient compris dans les prévisions du Conseil général et qu'en attendant des mesures soient prises pour que ces ponts puissent supporter un véhicule automobile de 5.000 kil. ce qui permettra aux camions venant à Cajarc d'éviter le tour par St-Martin ou par Toriac.

La séance publique est levée à 16 h. 15 et le Conseil se forme en comité secret pour questions d'assistance.

St-Céré

Nos héros. — Dimanche, une foule nombreuse accompagnait à sa dernière demeure le jeune Adrien Laporte, mort au champ d'honneur et ramené du front. L'inhumation a été faite dans la concession offerte par la ville à nos chers héros.

Les obsèques ont eu lieu avec le cérémonial accoutumé et avec le concours des sociétés et de la population tout entière.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Gourdon

Un lotois, très honorablement connu, nous adresse de Gourdon une communication un peu vive, mais dont le ton est peut-être justifié par le fait que le récit a suivi l'incident qui nous est narré.

Bor-nous-nous à une simple mention dans l'annuaire même de l'excellente ville de Gourdon qui n'aurait rien à gagner à la répétition de l'incident !

A 8 h. du soir, deux personnes arrivées à la gare de Gourdon par un autobus et dont l'une, âgée de 87 ans, devait prendre l'express de Paris qui part à 11 h., n'ont pu trouver à se restaurer dans les hôtels, au nombre de deux qui avoisinent cette gare ; elles se sont vu congédier par ces extraordinaires hôteliers sous prétexte qu'il n'y avait rien pour les faire souper.

Dans la plus infime de nos bourgades, à n'importe quelle heure, l'aubergiste accueillerait des voyageurs et leur fournirait (avec des moyens de fortune si l'on veut) mais enfin leur fournirait de quoi se restaurer. Tout le monde sait qu'un lotois est bienloté. Mais dans les deux hôtels en question, si on ne connaît pas les lotois, on ignore l'amabilité bienveillante qui, à défaut d'un repas copieux, reconforte, du moins, les voyageurs par un bon accueil et fait passer sur l'insuffisance d'un menu improvisé !

Puisque les hôtels de la gare ne servent pas à manger à 8 h. du soir, la Cie d'Orléans ne pourrait-elle pas installer un modeste buffet-buvette ?

La mission Rockefeller à Gourdon. — Lundi soir, les délégués de la mission Rockefeller ont offert une séance très intéressante à la population gourdonnaise dans la grande salle de la mairie.

Le public y assistait en très grand nombre et a écouté, avec attention et intérêt, les précieux enseignements des distingués conférenciers, M. Jean Blaize et Mlle Villain, qu'il a applaudis avec beaucoup de plaisir.

M. le Sous-Préfet présidait. En excellents termes il a présenté les dévoués délégués de la mission et rendu hommage à l'homme de bien qui est M. Rockefeller.

Pendant deux jours, des causeries très intéressantes avec projections lumineuses ont été faites à tour de rôle aux élèves des diverses écoles de la ville.

Leurs bonnes paroles ne seront pas perdues. Elles ne manqueront pas d'être mises à profit par nos concitoyens.

Payé par un train par une locomotive. — Un brave cantonnier de la voie qui remplissait aussi les fonctions de veilleur de nuit au passage à niveau de Tustal (route de Cahors), Soulié Frédéric, âgé de 59 ans, a été victime d'un horrible accident dans la soirée de samedi à dimanche dernier.

En voulant réformer la barrière, après le passage d'une voiture, une locomotive qui rentrait à Cahors l'a tamponné et entraîné plus de 200 mètres.

Son corps était réduit en bouillie. On a dû le prier dans un drap pour le porter à l'hôpital.

Bal de l'« Etincelle ». — Nous apprenons que notre Société sportive l'Etincelle organise un grand bal, à grand orchestre, pour le samedi 31 décembre 1921.

Voilà ce qu'on peut appeler terminer joyeusement l'année.

Bravo à nos jeunes compatriotes.

Fajoles

Renard à deux pattes pincé. — Depuis quelque temps les poulaillers du village de Salles et des environs, se dépeuplaient d'une façon inquiétante. Une surveillance fut organisée. Le sieur J.-B. J..., 17 ans, fut pris sur le fait et dénoncé à la Justice.

Il vint d'être convoqué pour le vendredi 23 décembre prochain, devant M. le Juge d'Instruction de Gourdon.

Gramat

Enquête administrative. — Signalons aux abonnés à l'éclairage électrique que le dossier concernant les relèvements des tarifs présentés par le concessionnaire est à leur disposition tous les jours de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures, jusqu'au 22 décembre inclus, et que M. Bault, maire de Thégra, commissaire enquêteur, recevra leurs observations aux mêmes heures, du 23 au 25 décembre inclus.

En présence du courant de protestation générale qui se fait jour dans l'opinion publique, est-il utile de recommander aux abonnés protestataires de se rendre nombreux à la mairie pour présenter leurs nombreuses observations, contre une augmentation de tarifs que rien ne justifie, car aucune garantie sérieuse ne permet d'espérer un courant régulier de tension normale conformément aux conventions.

Labastide-Murat

Adjudication. — L'adjudication des divers droits de place et du « Rampau », à percevoir dans la commune, a eu lieu dimanche à la mairie.

La maison Ladat, de Paris, a été déclarée adjudicataire au prix de 3.050 fr. (tout le lot).

Montfaucon

Conférence sur la tuberculose. — Mercredi 21 décembre, à huit heures du soir, a eu lieu une conférence publique sur la tuberculose et l'hygiène au foyer, par M. Charles Fuster et Mlle S. Villain, conférenciers de la fondation américaine Rockefeller.

La séance a eu lieu, avec projections cinématographiques, dans la salle des fêtes du sanatorium en présence d'un nombreux public. Les conférenciers ont été vivement applaudis.

Grande Pharmacie de la Croix Rouge

En face le Théâtre, CAHORS

La Phosphode Garnal

Remplace l'Huile de foie de morue et les préparations ferrugineuses et iodées

pour le traitement et la guérison des Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants, Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires, Toux opiniâtre, Furoncles, etc.

A VENDRE

Petite vigne de rapport et d'agrément

Arbres fruitiers et maisonnette

Située route de Regourd

S'adresser : 22, rue du Rempart (faubourg Labarre).

REMERCIEMENTS

Les familles ESPITALIÉ, VIELLES-CAZES, MAURY, DELMAS, RODES, VIZINET remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame ESPITALIÉ

Née Maria VIELLES-CAZES

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 35.

La Conférence de Londres

La dernière entrevue

De Londres : Ce matin, les deux Premiers ministres français et britanniques ont une dernière entrevue, au terme de laquelle M. Briand prendra congé de M. Lloyd George, après avoir réglé quelques points de détails relatifs à l'ordre du jour du Conseil Suprême qui aura lieu à Cannes dans la première semaine de janvier.

La délégation française quittera la gare Victoria à 14 heures pour arriver à Paris, ce soir vers 19 heures.

Le choix de Cannes

De Londres : Cannes a été choisie pour lieu de la prochaine réunion du Conseil Suprême, parce que Lloyd George se rend dans cette ville sur l'ordre de ses docteurs. Le départ du Premier anglais pour la Côte d'Azur aura lieu mardi.

BRIAND OPPOSÉ À TOUTE RÉDUCTION

De Londres : Le Daily Mail écrit que M. Briand s'est montré absolument opposé à toute réduction de la dette allemande. Il persiste à croire que seule la menace de sanctions peut garantir l'exécution des obligations de l'Allemagne.

Les bases de l'accord

De Londres : On a appris cette nuit que les experts s'étaient mis effectivement d'accord pour présenter, ce matin, aux deux premiers ministres, une recommandation relative aux versements à exiger de l'Allemagne les 15 janvier et 15 février.

Cette recommandation rejeterait nettement toute idée de moratorium ; cette formule est définitivement abandonnée du côté britannique. Ainsi prévaudrait la thèse française et l'Allemagne se verrait dans l'obligation d'effectuer le versement de 500 millions de marks-or exigibles, comme chiffre fixé pour l'échéance prochaine, d'après les termes de la décision intervenue du 10 mai dernier.

Toutefois, la somme variable, légèrement exigible et calculée d'après le pourcentage de 26 0/0 à prélever sur les exportations allemandes, pourrait être laissée provisoirement de côté, étant d'ailleurs en grande partie composée par les livraisons en nature.

La priorité belge serait maintenue et garantie.

A la Chambre

La Chambre reprend, cet après-midi, le débat sur les interpellations relatives aux décisions de la Conférence Internationale de Genève, concernant en particulier l'application des huit heures à l'agriculture.

Une république des Soviets au Mexique

De New-York : Un télégramme de Mexico annonce que plusieurs milliers de travailleurs de l'industrie textile de Puebla et des environs ont proclamé une république des Soviets.

Marché de La Villette

19 décembre 1921

Table with columns: ESPÈCES, ENTRÉES, RENVOI, PRIX PAR 1/2 KIL. Les pores se cotent au 50 k. poids vif. 1^{er} qual., 2^e qual., 3^e qual.

Boeufs... 5.280 421 2,50 2,25 1,75
Vaches...
Taureaux...
Veaux... 2.615 401 3,50 3,00 2,75
Moutons... 17.178 820 3,25 3,00 2,75
Porcs... 4.628 » 4,00 3,80 3,50

OBSERVATIONS. — Vente calme sur les boeufs, difficile sur les veaux, plus facile sur les moutons et porcs.



Des cadeaux qui restent

Choisissez pour Noël et les étrennes des « cadeaux qui restent ». Une boîte de bonbons « disparaît » en quelques heures. Le moindre bibelot au contraire, s'il sort d'une bonne maison, devient un souvenir qu'on aime à montrer. Vous serez sûr que votre présent sera apprécié s'il porte

la signature de Mandelli, bijoutier - orfèvre, connu depuis 1850 pour ne vendre que de belles choses. Mandelli organise du 24 au 31 Décembre une exposition de cadeaux

du plus simple au plus luxueux, et tous les gens de goût se hâteront de venir y faire leurs achats. (Pendant l'exposition, les prix seront réduits de 10 0/0)

MANDELLI CAHORS

DES CADEAUX QUI RESTENT

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 20 Décembre 1921.

Le marché continue à demeurer dans l'expectative en attendant les résultats de la Conférence de Paris qui passe de 1.428 à 1.441. Toutefois, la cote fait preuve d'une certaine résistance et la faiblesse d'hier a fait place aujourd'hui à une légère reprise de certaines valeurs spéculatives.

Les Banques sont fermes, notamment la Banque de Paris qui passe de 1.198 à 1.215, Union Parisienne 749, Lyonnais 1.430, Société Générale 706.

Martimes lourdes : Chargeurs Réunis 481, Transatlantique 230.

Le Suez revient à 5.980. Meilleure affaire des cuprifères, notamment du Rio qui progresse de 4.428 à 4.441. Valeurs russes très fermes : Le Naphte gagne environ 20 points à 304, la Bakou passe de 2.240 à 2.320, Lianosoff 350. Une avance du Platine à 640, North Caucasien 55,75.

Les pétroliers sont irréguliers, mais en général plus soutenues : Eagle 205 et 199, Shell 246, Royal-Dutch 19.200, Omnium des pétroles 458.

La de Beers s'améliore à 498, Mines d'or calmes, Crown mines 93, Rand Mines 108. Caoutchoutières raflées : Financière 111,50, Padang 137,50, Malacca 113,50.

Parmi les valeurs diverses, l'action Supérieure d'Égypte fait preuve d'une certaine résistance à 673, tandis que la Say ordinaire s'alourdit à 1.636 après avoir coté, comme cours extrêmes 1.625 et 1.654.

Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : M. DAROLLE.

IV

LA VENGEANCE DE M^r FRASNE

Une petite valise à la main, engoué dans son pardessus à cause de la fraîcheur matinale, M. Frasné descendit de l'express de sept heures à la gare de Chambéry, et d'un pas rapide regagna son domicile après deux jours d'absence. A l'air emprunté de la femme de chambre qui lui ouvrit la porte, il comprit immédiatement qu'il s'était passé ou qu'il se passait quelque chose dans sa maison. C'était un homme approchant de la cinquantaine, assez bien conservé, correct, froid et distingué au premier aspect, mais dont les lèvres charnues et surtout les yeux à fleur de tête, à demi dissimulés derrière le lorgnon, causaient bientôt une impression inquiétante.

— Tout va bien ? demanda-t-il malgré son fâcheux pressentiment. Et madame ?

La servante mit dans sa réponse un imperceptible accent de raillerie : — Madame est partie hier soir pour l'Italie avec ses malles.

— Pour l'Italie ? — Oui, monsieur. — A quelle heure ? — A minuit.

— Sans explications ? — Madame m'a dit en s'en allant que Monsieur était prévenu.

— En effet, répliqua M. Frasné avec sang-froid. Vous me porterez à déjeuner dans mon cabinet.